



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite  
tenue le 15 décembre 2025 à 20h00  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville  
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite**

**Sont présents(es) :**

Maître Jean Goulet, Maire  
Monsieur Serge Verreault, Conseiller municipal  
Monsieur Martin Massicotte, Conseiller municipal  
Madame Émy Dessureault, Conseillère municipale  
Monsieur Alain Tousignant, Conseiller municipal  
Monsieur Eric Chapdelaine, Conseiller municipal  
Monsieur André Boulet, Conseiller municipal  
Maître Pierre-Louis Vincent, Directeur général  
Madame Marie-Hélène Piché, Trésorière

**Sont absents(es) :**

Maître Simon Parisé, Greffier

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Me Jean Goulet.

Me Pierre-Louis Vincent agit lors de la présente séance comme assistant greffier-trésorier en l'absence du greffier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 558-2025 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Tite pour l'année 2026
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 559-2025 établissant les taux de taxation, les tarifications ainsi que les taux d'intérêt et les versements pour l'année 2026
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2025-12-354

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par André Boulet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2025-12-355

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

Il est proposé par Serge Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de dispenser l'assistant greffier-trésorier de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance, de l'adopter tel que reçu ainsi que de le faire insérer au début du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

**3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 558-2025 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE SAINT-TITE POUR L'ANNÉE 2026**

Alain Tousignant donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le règlement numéro 558-2025 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Tite pour l'année 2026.

Ce règlement a pour objet d'établir des tarifs administratifs, des frais de location, des frais de services, des tarifs d'activités et des frais de licences pour financer certains biens, services et activités de la Ville.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

**4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 559-2025 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXATION, LES TARIFICATIONS AINSI QUE LES TAUX D'INTÉRÊT ET LES VERSEMENTS POUR L'ANNÉE 2026**

Eric Chapdelaine donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 559-2025 établissant les taux de taxation, les tarifications ainsi que les taux d'intérêt et les versements pour l'année 2026.

Ce règlement a pour objet d'établir les taux de taxation, les tarifications ainsi que les taux d'intérêt et les versements pour l'année 2026.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée lors de la séance.

2025-12-356

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Eric Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Jean Goulet, Maire



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

*pl T*

Pierre-Louis Vincent, Assistant Greffier-Trésorier